

Négociation Salaire du 13 décembre : La déception !



Le 13 décembre, à l'appel de l'intersyndicale, vous étiez nombreux mobilisés et en grève dans toute la France, pour obtenir l'augmentation de la valeur du point.

L'UCANSS a annoncé dès le début de la réunion qu'il n'y aurait pas d'augmentation de la valeur du point malgré la demande pressante de l'ensemble des Organisations Syndicales.

La CFDT, comme les autres Organisations Syndicales a fait part de son mécontentement.

L'UCANSS déclare avoir obtenu auprès des Pouvoirs Publics une enveloppe budgétaire supplémentaire de 20 millions d'euros qui serait fléchée à hauteur de 15 millions d'euros pour effectuer une mesure dite "bas salaire" pour les salariés percevant jusqu'à 1,15 SMIC.

Les 5 millions restant serviraient à financer notamment l'attribution de primes pour les formateurs occasionnels ainsi qu'en situation de mobilité à niveau de qualification équivalent. Ces mesures étaient initialement prévues dans la négociation classification.

L'UCANSS nous a également précisé que les plafonds des niveaux seraient réévalués d'un à deux pas de compétence, permettant ainsi aux salariés concernés une éligibilité aux pas de compétence.

L'employeur a été en incapacité de détailler ces propositions. Une nouvelle séance de négociation est annoncée sur la deuxième quinzaine de janvier.

La CFDT affirme que ce n'est pas la proposition attendue par les salariés. Le point se dévalue depuis de nombreuses années.

Le triste constat est que l'écart de rémunération entre le SMIC et les différents niveaux de classification (employés et cadres) se contractent fortement.

En 2013, un salarié embauché niveau 2 touchait 69€ de plus que le SMIC, aujourd'hui c'est 78€ en moins.

En 2013, un salarié embauché niveau 3 touchait 178€ de plus que le SMIC et aujourd'hui ce n'est plus que 37€...

C'est inacceptable !

Au sortir de la réunion, l'ensemble des Organisations Syndicales s'est réunie et a décidé de réaliser un nouveau communiqué commun pour exiger de notre employeur la prise en compte de notre revendication: l'augmentation de la valeur du point.

Flashez pour plus d'info CFDT



Fédération CFDT PSTE
PROTECTION SOCIALE
TRAVAIL ET EMPLOI

Retrouvez-nous sur :



@CFDTsecuritesociale



La CFDT le dit et le redit, seule l'augmentation de la valeur du point permettra à l'ensemble des salariés de retrouver du pouvoir d'achat !